



Parcours AK BOAT

- **Distance** : 11 km
- **Dénivelé positif** : 250 mètres
- **Départ** : 8h30 le dimanche 15 juin (possibilité de partir jusqu'à 9h30 pour les randonneurs)
- Attention, pour des raisons de réglementation fédérale, **les cadets**, partiront en marchant à 8h15 accompagnés d'un bénévole, feront 1km pour rejoindre leur départ. Leur course débutera à 8h30 sur une distance de 10km.
- **Agés** : Les jeunes de moins de 16 ans ne seront pas classés, ils pourront faire la distance en mode randonnée. Les jeunes de moins de 10 ans doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte.
- **Accès** : Départ et arrivée, au même endroit, à Bouraké, baie Arembou, à environ 1h en voiture de Nouméa. Le portail d'entrée de la propriété se situe 500m sur la gauche après l'épicerie AK BOAT, il ouvrira à partir de 4h15. Il faut faire 1,5 km sur une bonne piste en terre pour accéder au parking situé à proximité du départ (entre 250 et 500m).
- **Accueil** : L'accueil se fera à partir de 8h pour la vérification du matériel et l'entrée dans le SAS d'entrée de l'aire de départ. Une fois passé ce sas, il n'est pas autorisé à sortir de l'aire de départ.
- **Camping** : Il est possible de dormir le samedi soir au camping municipal de Bouraké situé à moins de 2,5 km après le portail d'entrée.
- **Tarifs** :

- 16 ans et plus (nés en 2009 ou avant) : 3 000 fcfp
- de 7 à 15 ans inclus (nés entre 2018 et 2010 inclus) : 1 500 fcfp
- 6 ans et moins (nés en 2019 ou après) : 500 fcfp
- Pack famille (2 adultes + 2 enfants ou plus avec lien de parenté) : 7 000 fcfp

Aucun remboursement ne sera effectué après la clôture des inscriptions.

Un remboursement à hauteur de 80% sera effectué si l'annulation nous parvient uniquement par email à nouvellecaledonieaventure@gmail.com et ce avant la clôture des inscriptions soit le mercredi 11 juin à minuit.

- L'inscription comprend un dossard nominatif, l'accès à toutes les propriétés traversées, le rapatriement à l'arrivée en cas d'abandon, des ravitaillements sur 3 PC et à un tirage au sort de lots et bons d'achat d'un global d'environ 250 000 fcfp.
- **Modalités d'inscription** : Sur le site www.inlive.nc jusqu'au mercredi 11 juin à minuit.
 - **Pour être classé** : Il faut fournir lors de votre inscription sur le site au choix :
 - Une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées)
 - Une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes :
 - ✓ Fédération des clubs de la défense (FCD),
 - ✓ Fédération française de course d'orientation (FFCO),
 - ✓ Fédération française du sport adapté (FFSA),
 - ✓ Fédération française handisport (FFH),
 - ✓ Fédération sportive de la police nationale (FSPN),
 - ✓ Fédération sportive des ASPTT,
 - ✓ Fédération sportive et culturelle de France (FSCF),
 - ✓ Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT),
 - ✓ Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP);
 - Un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition **ou** de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie.

- **Sans certificat ou certificat conforme, vous pourrez participer mais sans chronométrage, ni classement.**

- **Remise des dossards** chez Terre de Running au 78 rue Sébastopol.
 - A partir du mardi 10 juin pour les inscrits avant le samedi 7 à minuit.
 - A partir du jeudi 12 juin pour les inscrits avant le mardi 10 à minuit.
 - Samedi 14 juin avant midi pour ceux inscrits le mercredi 11 juin.

- **Matériel obligatoire : 1L d'eau minimum et un gobelet**
Les coureurs repérés sans eau sur le parcours ne seront pas classés.

- **Balisage** : Le balisage sera fait avec des bandes de toile cirée de couleur ORANGE et environ tous les 30 à 50 mètres. Des points de peinture de couleur rose seront ajoutés sur certains passages en forêt. Chaque changement important de direction (carrefour, croisement) sera indiqué par des flèches au sol (parfois réalisée avec des pierres) ou une « porte » réalisée avec 2 à 3 balises. Si vous n'apercevez plus de balisage de couleur orange pendant 200m, cela signifie que vous n'êtes plus sur le tracé. Soyez vigilants au balisage et aux flèches.

- **Aucune barrière horaire**, mais les serre-files commenceront à faire le parcours pour enlever le balisage à partir de 9h30 et marcheront à une vitesse d'environ 3km/h pour finir vers 13h.

- **Ravitaillement** : Les ravitaillements seront garnis de fruits frais et secs, de biscuits salés et sucrés. **Il n'y aura aucun gobelet plastique sur les PC.**

- **Préservation de la nature** : Les coureurs sont tenus de ne rien jeter dans la nature au risque d'être mis hors course.

- **N° téléphone en cas d'urgence** : 82 12 82

- **Classement hommes et femmes** :
 - 3 premiers au SCRATCH (toutes catégories)
 - 3 premiers CADETS (nés en 2008 et 2009 inclus)
 - 3 premiers JUNIORS-ESPOIRS-SENIORS (nés entre 2007 et 1986 inclus)
 - 3 premiers MASTERS M1 à M2 (nés entre 1985 et 1976 inclus)
 - 3 premiers MASTERS M3 à M4 (nés entre 1975 et 1966 inclus)
 - 3 premiers MASTERS M5 à M6 (nés entre 1965 et 1956 inclus)
 - 3 premiers MASTERS M7 et plus (nés en 1955 et avant)

- **Remise des prix** : Sur le site à 11h. (La présence au podium est indispensable pour obtenir sa récompense)
- **Un tirage au sort sera fait le vendredi, et communiqué via notre page Facebook de l'évènement, les lots seront à récupérer sur le site auprès de l'organisation après la remise des prix** (les lots non récupérés sur le site seront mis à disposition à l'institut Aurélia Beauté et récupérables avant le 1 août 2025)

Des stands de nourriture seront présents. Il est important de jouer le jeu en faisant travailler ces personnes la plupart de Boulouparis qui nous aident dans la réussite de cette manifestation sportive.

Annulation ou report de l'épreuve : En cas de force majeure, au sens de l'article 1148 du code civil, l'organisation n'est pas dans l'obligation de rembourser les compétiteurs, mais fera son maximum pour reporter l'épreuve dans des délais raisonnables.

Assurance individuelle accident : il incombe à chaque participant d'être assuré personnellement. Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence FFA. L'organisation a une assurance de type RC.

Droit à l'image : Le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toutes photos ou images le représentant, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Mail : L'adresse mail renseignée par le concurrent au cours de l'inscription en ligne servira à l'association NCA pour donner des informations relatives au Trail des Cagous 2026 et informer de ses manifestations sportives suivantes, via une liste de diffusion. Il sera possible de s'en désabonner à la première réception d'un mail.